

31 août 2010

10.156

Projet de résolution des groupes socialiste et PopVertsSol**Position claire du Conseil d'Etat concernant la LACI**

Au vu des conséquences humaines et financières importantes que l'acceptation de la révision de la loi sur l'assurance chômage pourrait avoir pour la population, le canton et les communes, le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à prendre formellement et rapidement position contre cette révision.

Développement

Le 26 septembre prochain, la population sera amenée à se prononcer sur la révision de la loi sur l'assurance chômage. Outre la réduction claire des prestations que cette révision entraîne et les conséquences désastreuses pour les personnes en recherche d'emploi qui en découlent, on sait également que, loin de signifier une économie pour les collectivités, cette réforme induira un report important sur l'aide sociale. Comme ces charges sont supportées par les cantons et les communes, on assistera donc à un important transfert des coûts de la Confédération sur les collectivités locales. Pour le seul canton de Neuchâtel, le montant du transfert a pour l'instant été évalué à 4 millions de francs, un chiffre cependant basé sur les projections les plus optimistes du SECO. Aujourd'hui et pour ces mêmes raisons, un certain nombre de communes neuchâteloises ont d'ores et déjà exprimé clairement leur soutien au référendum.

Au vu des conséquences directes que cette réforme aurait sur notre canton, il est de la responsabilité du Conseil d'Etat, de prendre une position claire et de combattre cette révision.

L'urgence est demandée.

Signataires: S. Locatelli, B. Hurni, M. Debély, F. Fivaz, T. Bregnard, F. Konrad, M. Ebel, D. Ziegler, F. Jeandroz, J. Lebel Calame, C. Borel, A. Clerc-Birambeau, M. Guillaume-Gentil-Henry, B. Nussbaumer, J. Hainard, F. Cuche, S. Fassbind-Ducommun, C. Fischer, M. Maire-Hefti, C. Béguin, L. Perrin, Y. Boillod et M. Béguelin.